SYNDICAT AUTONOME DES
SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS
et des P.A.T.S.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 4 DÉCEMBRE 2014

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE C

Agents de la Fonction Publique Territoriale, la défense de votre carrière et le respect de vos droits individuels dépendent de la qualité du travail et de l'efficacité de vos représentants en CAP !

LES REPRESENTANTS DU SASDIS 31 AGIRONT

- Pour la nomination de tous les agents détenant les unités de valeur ou remplissant toutes les conditions d'accès au grade et à la fonction supérieure.
- Pour l'embauche de personnel permettant de supporter l'augmentation de la charge de travail quotidienne.
- Pour la reconnaissance de l'expérience professionnelle dans le cadre des promotions.
- Pour empêcher l'emploi de Sapeurs Pompiers "précaires" (S.P.A.)
- Pour la prise en compte effective de l'égalité professionnelle hommes et femmes.
- Pour l'aménagement des fin de carrière pour difficultés opérationnelles.
- Pour l'embauche de SPP comme opérateurs CTA.
- Pour l'application de la clause de la revoyure prévue pour gommer les inégalités de la filière.

Il ne s'agit pas d'être élu, mais d'être présent et de participer...!

Syndicat Autonome des Sapeurs Pompiers Professionnels et des P.A.T.S.

C.I.S. BUCHENS
Avenue Pierre Gerorges Latecoëre
31520 RAMONVILLE SAINT AGNE
Tél : 05.62.17.25.38
Mail : saspp31@wanadoo.fr
Site : www.saspp-pats-31.fr

ENGAGEZ-VOUS POUR LA DEFENSE DE VOS DROITS ET DE VOTRE CARRIERE

Prenez votre avenir en main !

Votez et faites voter pour les candidates et candidats de la

FAFPT Autonome et Libre
Affiliée à la FAFP

la Force Autonome, c'est Nous.